

LA RENTE DE WILLEMSE FRANCE

WILLEMSE FRANCE vous adresse un dépliant à rallonge pour vous interpeller :
« Félicitations. Votre dossier client n° 7500660 est gagnant. C'est bien à vous que nous devons payer une rente de 250 € par mois pendant 12 mois ! »

Du reste, vous pouvez découvrir l'échéancier prévisionnel (de septembre 2019 à août 2020) et vous vous empressez de réclamer votre gain.

Dans la joie générale, vous avez omis de remarquer la formulation restrictive qui, comme par hasard, est rédigée en caractères plus petits : « conformément au règlement, si vous êtes le gagnant du premier prix, nous pourrions alors déclarer... »

Certes, dans le cadre du Grand tirage du Printemps 2019, un client sera bien bénéficiaire d'une somme de 3 000 €. Mais tous les autres devront se contenter d'un chèque-achat de 7,50 € à valoir sur une prochaine commande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)